Institut de recherche pour le développement

SIEGE
213, rue Lafayette
F-75480 Paris Cedex 10

Tel. : 33 (0) 1 48 03 77 17 / 77 80
Fax : 33 (0) 1 48 03 77 75
E-Mail : poncet@paris.ird.fr

DELEGATION AUX SYSTEMES D'INFORMATION

SEMINAIRE DES DU ET REPRESENTANTS – 4, 5 et 6 JUILLET 2006 – PARIS

PRESENTATION DE LA TRANCHE 2 DU S.D.S.I. (Schéma Directeur des Systèmes d'Information)

Intervention Gilles PONCET
directeur de la délégation aux systèmes d'information (DSI)

(texte rédigé de mémoire, à posteriori)

« Chers collègues,

Comme vous le savez, nous sommes, tous ensembles, engagés depuis un peu plus de 4 ans maintenant dans un large chantier de modernisation de nos systèmes d'information et de nos outils informatiques ; comme d'ailleurs toute la fonction publique ; à l'IRD, ce chantier, c'est le SDSI.
Comme j'avais eu l'occasion de le présenter ici même il y a 4 ans, ce chantier est porteur d'une forte ambition : celle de servir chaque agent, quelque soit le site où il se trouve, qu'il travaille dans une équipe scientifique ou administrative, en intégrant - dans chacun des projets à conduire - la dimension des partenaires et notamment ceux du Sud.
Au terme de 4 années de mise en œuvre, nous sommes à mi parcours de ce chantier. Les projets de la tranche 2002-2005, vous les avez vécus, vous en avez parfois bénéficié, vous les avez aussi parfois subi avec quelques douleurs, les 2 n'étant pas incompatibles.
Je n'y reviendrai que très rapidement, mon objectif aujourd'hui, étant de vous présenter la tranche 2, 2006-2009, en 20 à 25 minutes et 7 transparents.

Tranche 1 du SDSI : 2002-2005

Comme je vous l'avais annoncé ici même il y a 4 ans en séminaire des DU et représentants, la tranche 1 du SDSI a été concentrée sur le rattrapage de nos retards.

Tout d'abord, notre retard sur le système d'information de gestion administrative ; ce qui a conduit au projet SORGHO.
Le volet finances a été mis en place en janvier 2005 et j'ai bien conscience que l'année 2005, on en avait longuement parlé l'an dernier, a été particulièrement difficile pour les gestionnaires devant s'approprier un nouvel outil, fort riche et une nouvelle réglementation, le NCBC ; difficile également pour vous les DU notamment pour le suivi de vos budgets, en particulier dans le cadre de conventions.
Le volet « RH-paie » a été mis en place au 1er janvier 2006, sans difficulté. Le volet « gestion des missions » en juin / juillet 2006 progressivement, site par site.
Le second retard portait sur nos infrastructures informatiques et télécoms qui, compte tenu de la situation géographique de l'IRD, sont une colonne vertébrale essentielle ; nombre d'entre vous, représentants de l'IRD, avez pu pour les sites qui vous concernent être le témoin des travaux réalisés sur les réseaux, sur les accès internet, sur la sécurité …

J'ai bien conscience que SORGHO ayant représenté 70% des investissements de la première tranche, divers travers ont pu être constatés : le SDSI a bien souvent été connoté comme ne servant que les fonctions administratives, ou comme ne servant que le Siège ; par ailleurs le lapsus le plus courrant tend, comme l'a fait le Directeur général dans son propos liminaire, à parler de SORGHO en lieu et place du SDSI ; le SDSI étant bien plus large que SORGHO ; SORGHO n'étant que l'un des projets du SDSI.

Il est cependant incontestable que les métiers scientifiques ont été peu servis par le SDSI lors de la tranche 1 ; même si 10 % des budgets y ont été consacrés avec quelques réalisations concrètes : je pense à la ré-informatisation de la

photothèque, de la cartothèque, de la gestion du fonds documentaire, de la gestion des librairies … je pense aussi à SPIRALES, appel à projets pour l'informatique scientifique qui existe depuis 3 ans et qui connaît un succès grandissant d'année en année ; je pense au projet ELEUSINE pour la gestion des aides du DSF aux équipes et aux individus ; je pense au déploiement et à l'usage de plus en plus banalisé de la visioconférence ; je pense aux premières expériences en matières d'outils de travail collaboratif ou d'outils de e-learning à l'occasion de certaines universités d'été comme MICROTROP ou ETET.

Comme il est de bonne pratique, et cela a été rappelé par nombre d'entre vous à plusieurs occasions pendant ce séminaire, tout chantier scientifique ou administratif nécessite qu'en soit dressé un bilan, nécessite une évaluation. Au terme des 4 premières années du SDSI, nous avons fait les deux.
Un bilan du SDSI a été réalisé, non par la DSI, mais – pour veiller à être le moins « consanguin » possible - par le « comité de suivi du SDSI » constitué de directeurs de centres et représentants, de directeurs d'unités et de directeurs de services centraux ; je reconnais dans la salle certains des membres. Le résultat de ce bilan est disponible pages 35 à 49 du document SDSI qui vous a été remis dans la mallette. Vous y trouverez – sans cacher les difficultés - des éléments concrets, des témoignages, des chiffres …
Pour SORGHO finances, nous avons souhaité au vu des enjeux et dans un souci de transparence, plus qu'un bilan, qu'une évaluation soit réalisée ; les organisations syndicales l'avaient par ailleurs demandé. Elle a été confiée à un prestataire externe et indépendant et conduite en février – mars 2006.
Je n'en dirai pas plus sur ce bilan de la tranche 1 du SDSI et sur cette évaluation de SORGHO finances ; je répondrai à vos questions.

Pour conclure sur cette tranche 2002-2005, je serai quelque peu hardi et je vous prie à l'avance de m'en excuser.

Ma conviction est que, même si tout n'est pas parfait, s'il reste des difficultés et s'il convient de poursuivre les efforts, nos retards sont néanmoins pour partie rattrapés : le noyau de notre SI administratif est reconstruit autour du progiciel intégré SAP qui est devenu LE standard dans toute la fonction publique française (il a en effet été choisi par le CNRS, le CNES, le CEA, par la gendarmerie nationale et par tous les Ministères tant pour la gestion financière que pour la gestion du personnel) ; concernant notre socle infrastructure informatique et télécoms, il a été significativement renforcé et sécurisé.
Vous me permettrez donc de penser que, même s'il reste à faire, nos retards sont suffisamment rattrapés pour passer à la suite, à ce que vous attendez, c'est à dire la satisfaction de vos besoins et de ceux des agents de vos équipes, la satisfaction des besoins de l'Institut pour conduire le contrat d'objectif 2006-2009 et relever les défis présentés tout au long de ce séminaire. Tel est l'objet de la tranche 2 du SDSI.

Les 7 objectifs de la tranche 2 (2006-2009)

La tranche 2 du SDSI est structurée en 7 objectifs ; je présenterai rapidement certains et m'attarderai plus longuement sur d'autres.

Objectif 1 : système d'information administratif : SORGHO 2

Le premier de ces objectifs porte logiquement sur le système d'information administratif. Il s'agit de conduire SORGHO 2.
Avec la mise en place de SAP, les services administratifs de l'Institut disposent à présent de l'outil nécessaire pour conduire la modernisation administrative que vous réclamez tant depuis le début de ce séminaire et pour s'engager dans une démarche qualité ; je n 'en dirai pas plus, mes collègues de la DF et de la DP seraient plus compétents et légitimes que moi pour en parler ; c'est eux qui vont conduire cette modernisation.
Comme l'ont bien montré les ateliers SORGHO d'hier, et comme nous le recommande d'ailleurs l'expert ayant réalisé l'évaluation de SORGHO finances, il convient de compléter significativement la formation des agents ; il convient de rédiger un manuel d'utilisation adapté selon le profil des utilisateurs notamment ceux occasionnels comme les DU ; il convient de poursuivre la simplification de l'utilisation de notre outil SAP, fort riche.
Il conviendra aussi de permettre à chaque agent d'accéder aux données qui le concerne ou qui concernent la situation de son équipe ; c'est la notion d'infocentre. Il convient de permettre à chacun de faire en ligne ses demandes de congés, ses demandes de missions, ses demandes d'achats, dans une logique de dématérialisation des flux ; c'est la notion de portail. Il convient également de permettre à chacun d'accéder aux contrats et conventions, de les consulter en ligne, de les imprimer.
Il convient enfin de compléter la couverture fonctionnelle de SORGHO en ajoutant par exemple une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
Tel est le premier des objectifs : c'est ça SORGHO 2 ! et ce n'est que cet objectif SORGHO 2 !.

Objectif 2 : pilotage et suivi d'activité

Le second objectif concerne le pilotage et le suivi des activités de l'Institut dans toutes ses dimensions multi-partenariales.
Avec SORGHO, nous disposons aujourd'hui – et bientôt ce sera accessible au plus grand nombre – de données concernant les agents que l'IRD gère et / ou paye ; de données budgétaires et financières ; de données concernant les conventions passées avec les partenaires ; de données sur les missions réalisées. Avec ELEUSINE, nous disposons de données sur l'activité scientifique de soutien et formation des communautés scientifiques du Sud, individus ou équipes. Avec les outils de

la DIC, tels HORIZON, la photothèque , la cartothèque … nous disposons de certaines informations sur les productions scientifiques de l'Institut.
Mais toutes ces données sont insuffisantes pour suivre pleinement l'activité scientifique de l'Institut dans toute sa dimension multipartenariale. Pour ce faire, ces données de gestion doivent être complétées par des données déclaratives ; elles existent déjà ; il s'agit des rapports que vous transmettez annuellement : vos rapports d'activité, messieurs les DU, vos rapports de conjoncture, messieurs les représentants. Rien de nouveau donc à saisir ; peut-être même, comme l'indiquait le Secrétaire général, ces formulaires annuels seront-ils simplifiés de sorte que ne soient déclarées que les informations susceptibles d'être exploitées à des fins de suivi ou de pilotage. Ces données déclaratives vont être structurées sous forme d'une base de données largement accessible ; alors qu'aujourd'hui ces informations n'existent que sous forme papier ou sur CD-ROM … et ne sont que très peu consultables ou partageables.
Nos données de gestion complétées par ces données déclaratives permettront d'alimenter des indicateurs : ceux de la LOLF, ceux du contrat d'objectifs, et bien sûr ceux de chaque responsable scientifique ou administratif.
Il sera également envisageable de produire automatiquement, et de consulter en ligne à tout instant, un outil précieux tel le livre bleu, réalisé « manuellement » par la DRI, au prix d'un travail énorme de fourmi … avec des données forcément obsolètes au moment de la parution annuelle ….

Objectif 3 : prise en compte de l'évolution des modes de gestion et de financement de la recherche

Le troisième objectif vise à tenir compte du monde qui bouge : je parle de la loi de programmation sur la recherche ; de la fonction d'agence confiée à l'IRD en plus de sa fonction d'opérateur ; du développement de la logique d'UMRisation ….
Pour la fonction d'agence, il conviendra par exemple de faciliter le lancement et l'organisation d'appels à projets.
Pour ce qui concerne les UMR : comme vous le soulignez chaque année, les UMR ça marche d'un point de vue scientifique … ce qui pose problème, c'est la gestion ; j'imagine sans peine le quotidien d'un directeur d'unité mixte et il y en a beaucoup parmi vous ; avec – sur le même bureau - le logiciel X-LAB (ou LABINTEL) pour les budgets CNRS, NABUCCO pour les budgets universitaires, avec l'outil de l'INSERM ou du CIRAD, avec celui de l'IRD …. La bonne nouvelle, c'est que progressivement chacun choisit SAP, notamment le CNRS ; l'autre bonne nouvelle, c'est que tous les DSI travaillons ensemble actuellement à faciliter l'interopérabilité de tous ces outils pour faciliter la gestion des UMR ; ce n'est pas du court terme, nous irons sans doute à la vitesse du CNRS, mais nous y arriverons progressivement.
Enfin, il s'agira, de vous faciliter la réponse aux appels d'offres ; là aussi nous avons beaucoup échangé sur ce point pendant tout le séminaire ; la DSI apportera sa contribution à cette question essentielle ; nous mettrons en place des outils de travail collaboratif, des outils de capitalisation.

Objectif 4 : services d'infrastructure à valeur ajoutée

Le 4ème objectif est relatif aux outils informatiques partagés. La première tranche du SDSI a consisté à rattraper des retards, sur les réseaux, les accès internet, la sécurité.
Même si beaucoup reste encore à finaliser, les conditions sont à présent réunies pour répondre à vos attentes.
Ce dont vous avez besoin, c'est de pouvoir vous déplacer facilement tout en retrouvant votre environnement de travail ; c'est la notion de nomadisme. Ce dont vous avez besoin, c'est de travailler avec tous les membres de vos équipes dispersées sur plusieurs implantations. Ce dont vous avez besoin, c'est lorsque vous êtes accueillis chez les partenaires, notamment ceux du Sud, de pouvoir accéder au système d'information de l'IRD alors que les conditions d'accès internet sont bien souvent difficiles pour ces partenaires. Ce dont vous avez besoin, c'est de disposer d'outils permettant de limiter les déplacements, de limiter certains coûts, de transférer les compétences et les savoir – faire …
Les conditions sont à présent réunies pour mettre en place des outils de WIFI, de travail collaboratif ; après des outils de visioconférence, des outils de voix gratuite sur internet, des outils de e-learning comme l'évoquait Alain LEPLAIDEUR dans sa présentation d'hier.

Objectif 5 : DSI / utilisateurs : engagement de qualité de service

Le 5ème objectif concerne la DSI et sa relation avec vous et avec vos équipes ; la relation avec les utilisateurs du système d'information.
Vous avez clairement exprimé, et ce dès le premier jour de ce séminaire, une attente forte que les structures de support, et la DSI en est une, s'engagent dans une démarche de qualité de service, s'engagent sur des délais.
Pour ce qui concerne la DSI, il est prévu que nous contractualisions avec vous, site par site, application par application, le service que l'on est capable de vous apporter et celui que l'on n'est pas capable de vous apporter.
Par ailleurs, et les deux doivent aller de pair, il convient que le dialogue entre informaticiens et utilisateurs soit élargi, afin de mieux s'écouter les uns les autres, de mieux se comprendre et ainsi anticiper les difficultés. J'ai demandé que des comités informatiques réunissant périodiquement informaticiens et utilisateurs, soient mis en place, dans une logique de « porte ouverte», dans chaque site ; quelques uns sont déjà actifs.

Objectif 6 : informatique scientifique

Enfin, j'ai gardé pour la fin les objectifs 6 et 7 ; ce sont ceux qui me tiennent le plus à cœur car ils traduisent l'inflexion du SDSI de la tranche 1 vers la tranche 2 ; d'une tranche 1 administrative vers une tranche 2 ouverte prioritairement vers les scientifiques et vers les partenaires du Sud. Et je sais gré à l'équipe de direction de l'Institut d'avoir bien voulu accepter ma

proposition ; il eût été tentant, à ce stade, de limiter le SDSI à l'informatique de gestion malgré les engagements initiaux et les larges ambitions affichées il y a plus de 4 années maintenant.
L'offre de services de la DSI en matière informatique scientifique est aujourd'hui concrétisée par l'appel à projets SPIRALES. Avec l'arrivée de Régis HOCDE, chef de projet en charge de cette question à la DSI, - et je sais que beaucoup d'entre vous sont en contact avec lui - , SPIRALES a pu être amélioré : le calendrier a été revu afin que les crédits soient mis en place au plus tôt dans l'année ; l'évaluation des projets a été confiée à des experts internes et externes à l'IRD ; Régis et les SILs vous apportent un appui en amont, pour faciliter l'élaboration de vos demandes de soutien.
Mais notre ambition en matière « informatique scientifique » est beaucoup plus grande.
Ce qui nous anime, c'est la volonté de servir les acteurs premiers de cet institut : les chercheurs ; ce qui nous anime, c'est la volonté de proposer une offre adaptée alors que les besoins sont très différents d'une unité à l'autre (nous sommes d'ailleurs bien conscients que certains n'ont pas besoin d'appui ou souhaitent surtout que la DSI ne s'occupe pas d'eux ; ils ne doivent pas cacher les autres ; peut-être majoritaires) ; ce qui nous anime c'est la volonté de ne se substituer à personne, ni aux US, ni aux départements, ni aux commissions ; ce qui nous anime, c'est la volonté d'afficher – et cela surprendra certains – un profil bas, une approche modeste tant le besoin auquel nous nous attaquons est énorme, les retards importants et nos moyens, quels qu'ils soient d'ailleurs, forcément limités.
Ce qui nous anime, c'est la volonté de proposer sans jamais imposer.
Pour construire cette offre, nous avons constitué un groupe de travail avec des DU, des représentants, des informaticiens scientifiques de l'Institut et d'organismes partenaires, des responsables de services centraux. Et ce groupe, au terme d'ateliers forts riches et animés, a identifié une liste impressionnante d'idées simples à mettre en œuvre mais à forte valeur ajoutée. Cette liste a été structurée par Régis HOCDE en offre de services de la DSI en matière d'informatique scientifique ; il lui faut habituellement une heure pour la présenter ; nous ne le ferons donc pas aujourd'hui ; un fascicule synthétique sera réalisé et diffusé ; des présentations seront organisées dans de nombreux sites.

Cette offre aborde quelques unes des grandes questions qui se posent à l'IRD en matière d'informatique scientifique :

- Pour ce qui concerne l'identification et le partage des savoir-faire, nous continuerons à organiser des ateliers thématiques concernant les méta-données, les SIG en ligne, la modélisation.
- Pour ce qui concerne les outils développés par vos équipes, nous contribuerons - en lien avec le DEV – à leur protection et valorisation ; nous proposerons une offre pour les héberger ; nous faciliterons leur ré-écriture avec des outils plus modernes ; nous faciliterons leur documentation.
- Pour ce qui concerne, les données et la question majeure de leur pérennité ; cette question est essentielle et doit être pilotée au plus haut niveau de l'Institut ; la DSI apportera sa contribution à la réflexion, notamment en la structurant ; nous réaliserons en amont un inventaire des bases de données scientifiques existantes ; nous proposerons un outil en ligne de catalogage des données utilisant les méta-données.
- Pour ce qui concerne les questions liées aux méthodologies utilisées, nous réaliserons des guides méthodologies ; nous réaliserons des études comparatives sur les outils disponibles en statistiques, en SIG, dans le monde libre …
- Pour ce qui concerne la nécessité de réaliser des économies d'échelles, de capitaliser les expériences, nous nous attacherons à ce que les expériences SPIRALES réussies pour une unité soient profitables aux autres unités confrontées à un besoin semblable. L'exemple des formulaires en ligne développés sur « tablet-pc » par l'US009 me paraît à ce titre particulièrement significative ; j'ai d'ailleurs pu voir que le kiosque mis en place par cette unité avait connu un certain succès. Une structure transverse comme la DSI pourra contribuer à animer et coordonner ces capitalisations. Nous nous attacherons également à inventorier l'ensemble des puissances de calcul dont les équipes de l'Institut peuvent bénéficier et à en faciliter l'accès. Nous définirons une boîte à outils ; sur ces outils, à usage non contraignant, nous apporterons un ensemble de services à valeur ajoutée : des prix négociés et un accès à des formations, nous ferons également vivre un réseau de compétences et d'expertises.
- Pour ce qui concerne la question épineuse des moyens, - et je confirme si besoin était que les équipes scientifiques de l'Institut (pas toutes certes) souffrent d'un manque majeur de moyens en informaticiens - , nous allons mettre en place, au sein de la DSI, un pool d'informaticiens scientfiques ; dans un premier temps à Montpellier, Dakar et Nouméa. Il sera composé de quelques personnes pérennes et de VCI, de stagiaires, de personnels locaux ; ces équipes pourront également se déplacer. Ainsi, à une demande SPIRALES nous sera-t-il possible de répondre par des budgets, un appui méthodologique et/ou en mettant à disposition de l'unité un informaticien du pool pour quelques mois, ou un informaticien à mi-temps partagé avec une autre unité, sous la coordination de Régis HOCDE et le suivi rapproché du responsable de SIL concerné.
- Enfin, nous nous attacherons à faire circuler l'information. Nous mettrons en ligne sur le site de la DSI l'ensemble des informations afin que chaque unité puisse lorsqu'elle a un besoin connaître les expériences des collègues et ne pas « ré-inventer la roue », comme il me semble avoir pu le constater.

Comme vous le voyez, nos idées sont relativement simples, mais il me semble qu'elles peuvent être de valeur ajoutée ; l'offre complète a été présentée plusieurs fois par Régis, et les premiers retours sont encourageants ; n'hésitez pas à réagir, s'il vous plait. Bien sûr, ces actions ne pourront se mettre en place que très progressivement sur les années à venir.

Concernant, la valorisation des productions scientifiques de l'Institut, la DIC poursuit le large chantier « infothèque des sciences au Sud », ensemblier des précédents projets HORIZON, INDIGO etc … La DSI apportera son soutien technique.

Je ne présenterai pas ce projet en détail, Marie-Noëlle FAVIER le ferait bien mieux que moi. Je l'évoque à ce stade de ma présentation, car il constitue une bonne transition avec le dernier objectif du SDSI, l'objectif 7. Le projet INFOTHEQUE vise en effet à valoriser les productions des équipes de l'IRD, mais également à valoriser celles des partenaires du Nord sur le Sud, et progressivement celles des partenaires du Sud.

Objectif 7 : offre de service « informatique » pour les communautés scientifiques du Sud

Chacun de nous est en contact quotidien avec les partenaires du Sud ; vous plus que moi même si dans le cadre de la tranche 2 je multiplierai significativement les missions et les contacts de terrain avec les équipes scientifiques et les partenaires ; avec des partenaires qui souffrent d'un enclavement numérique ; la fameuse fracture numérique.
La DIC apporte sa contribution à ce problème, sur le volet « contenu » ; on l'a vu avec Infothèque, mais aussi au travers de différents FSP dont elle a la gestion.
Sur le volet « contenant », les équipes informatiques elles aussi ont, il y a quelques années, apporté leur contribution : je pense au projet RIO visant à mettre en place les technologies internet en Afrique, dans les années 90, bien avant que je ne prenne mes fonctions à l'IRD ; projet RIO connu de tous et remarquable de succès.
Aujourd'hui, nos retards étant pour partie rattrapés, l'heure est venue pour le SDSI et pour la DSI de reprendre ce flambeau tout en s'inscrivant ainsi dans la logique de la fonction d'agence confiée à l'IRD.
La DSI ira chercher des fonds, et je sais qu'il y a des fonds disponibles sur ce thème prioritaire qu'est la fracture numérique Nord-Sud ; nous organiserons des appels à projets auxquels les communautés scientifiques du Sud pourront répondre ; nous mettrons en place un comité d'experts internes et externes ; et nous financerons et accompagnerons des projets informatiques de nos partenaires du Sud. Nous n'excluons pas, à ce stade de la réflexion, de mettre à leur disposition nos propres solutions, ce qui nous conduira à être largement ouverts aux solutions basées sur des logiciels libres.

Synthèse : de la tranche 1 à la tranche 2

Mes chers collègues, voilà les 7 objectifs visés par cette tranche 2 du SDSI comme vous l'avez vu fort différente de la tranche 1 ; et si vous le permettez, je synthétiserai cette inflexion de manière légèrement provocatrice mais permettant d'ouvrir les débats.

La tranche 1 du SDSI était une tranche de reconstruction. Cela signifie quoi ? Que personne ne l'avait demandé ; personne ne demande en effet ce qui est indispensable : que nous soyons payé ; que nous puissions passer des commandes, payer les fournisseurs, suivre nos budgets ; que nous respections la réglementation. Personne n'a demandé cette tranche 1, et pourtant chacun de nous savait, consciemment ou inconsciemment à quel point elle était indispensable pour notre Institut.
Alors, certes il y eut des doutes, des inquiétudes, forts légitimes ; des agacements, des mécontentements, lorsque le chantier SORGHO a perturbé l'activité scientifique quotidienne.
J'ai conçu et mis en œuvre ces 20 dernières années, 5 schémas directeur de modernisation de systèmes d'information ; et j'aimerais souligner deux points qui m'ont, à titre personnel, marqué, lors de cette tranche 1 du SDSI de l'IRD. Il s'agit tout d'abord de la mobilisation extraordinaire de tous les agents concernés ; et je ne parle pas des informaticiens, c'est notre travail et nous sommes intervenus pour 30 % de la charge globale ; je veux parler des agents des équipes administratives et des équipes scientifiques qui se sont mobilisés, en plus de leur travail quotidien. Le deuxième point que je voudrais souligner porte sur la patience dont les uns et les autres avez su faire preuve, sur le sens des responsabilités de chacun des acteurs notamment dans les moments difficiles ; enfin, et rien n'est possible sans cela, sur le soutien et le portage du chantier par l'équipe de direction.
En ayant passé le cap de cette tranche 1 de reconstruction, l'IRD dans son ensemble a su montrer, aux tutelles mais aussi aux partenaires (et ce n'est pas neutre pour la mise en œuvre de la fonction d'agence) sa capacité à se mobiliser et à se moderniser.

La vertu de patience a ses limites. Il est urgent de lancer la tranche 2 du SDSI qui marque une inflexion en 4 points par rapport à la tranche 1.
Si la tranche 1 visait à rattraper des retards, la tranche 2 vise à répondre aux besoins des agents et de l'Institut, notamment pour la mise en œuvre du contrat d'objectifs.
Chaque projet majeur de la tranche 2 fera l'objet d'une lettre de mission du Directeur général qui précisera les résultats attendus et les indicateurs de mesure de ces résultats, dans une logique de retour sur investissement conforme à la demandes des Tutelles et à la logique de performance portée par la LOLF.
A périmètre constant, il s'agira de maîtriser et dans certains cas réduire certaines dépenses de fonctionnement.

Enfin, et s'il n'y avait qu'une chose à retenir de ma présentation : les cibles prioritaires changent : la tranche 1 avait comme cible prioritaire les fonctions administratives ; la tranche 2 a comme cibles prioritaires : les activités scientifiques et les partenaires du Sud. Si SORGHO représentait 70 % de la tranche 1 ; SORGHO 2 représente 16% de la tranche 2 du SDSI ! !.

Voilà, j'en ai terminé pour cette présentation de la tranche 2 du SDSI significativement différente de la tranche 1 et je me tiens à l'écoute de vos réactions et de vos questions. »